

Plogoff : le calme samedi après les embuscades de la nuit

PLOGOFF. — A peine quelques cailloux de jetés et tout au plus une dizaine de grenades lacrymogènes tirées en riposte. On peut dire que, samedi midi, le départ des fourgonnettes mairies annexes de Plogoff s'est effectué pratiquement sans incidents. On n'y croyait plus. Depuis le début de la semaine, les départs, chaque soir, se transformaient en rendez-vous de la violence avec vifs accrochages, dégâts matériels et blessés.

Un appel au calme samedi midi

Samedi, 500 personnes au moins sont venues dans les parages de St-Yves à l'heure de midi. Chacun redoutait précisément que l'afflux de fin de semaine n'engendre encore des accrochages plus violents. Un vaste dispositif policier avait, de ce fait, été déployé à nouveau tout autour de la chapelle, mais aussi dans les champs. Toutes les entrées du bourg étaient gardées et une quinzaine de cars de C.R.S. de l'unité stationnée à la préfecture du Finistère avaient même été appelés au secours des gendarmes mobiles, au cas où. L'encerclement policier et, plus encore peut-être, les pressants appels au calme de la présidente du comité de défense,

Mme Annie Carval, ont été suffisamment dissuasifs. Un quart d'heure avant midi, la grosse majorité des personnes venues à St-Yves se replaçaient sagement vers le bourg, puis se dispersaient sans autre problème que de circulation. Seule, une poignée est restée sur place et a procédé à quelques jets de pierres au moment de l'embarquement des gendarmes.

Des embuscades la veille

Une première journée calme à Plogoff donc samedi, mais qui faisait suite aussi, hélas, à la première nuit chaude d'accrochages et d'échauffourées depuis les barrières du 31 janvier. Vers

23 h-23 h 30, vendredi soir, une patrouille de gendarmes mobiles, composée de neuf camions et d'une ou deux voitures légères, est prise à partie par des manifestants embusqués ici et là, derrière les talus. Un parapluie transpercé la bache d'un camion. Des feux et pare-brise sont aussi cassés par des projectiles les plus divers, des pierres, des bouteilles, des ferrailles, qui volent ici et là. A St-Yves, de l'huile de vidange enflammée barre la route et immobilise le convoi des gendarmes qui se dirigent vers la baie des Trépassés. Pour se dégager, ces derniers tirent une nuée de lacrymogène. Baie des Trépassés, nouveaux accrochages, puis retour du convoi au bourg. Pluie de projectiles, nuage de lacrymogène. Trois grenades offensives claquent aussi dans la nuit. En face de l'école

du Christ-Roi, un automobiliste en R5, M. Jean-Guillaume Thomas, de Plogoff, qui se dirige vers Lescoff où il habite, reçoit une grenade en plein pare-brise. Apeuré, il quitte son véhicule et s'enfuit à travers champs, laissant une quinzaine de gendarmes mobiles, selon son témoignage. « S'acharner sur sa voiture à coups de crosse et de coups de pied ». Le résultat n'est pas brillant au jour. Deux grenades lacrymogènes explosées à l'intérieur du véhicule ; pare-brise avant, arrière et feux cassés ; ailes, portières enfouies avec des traces noires attestant des coups de pied. Un autre véhicule, une R 12, appartenant à M. Roger Toulou, garé elle 100 m plus haut, a eu aussi son pare-brise éclaté par une autre grenade. Cette dernière n'a fort heureusement pas explosé. Sur le capot, un enfoncement encore. Les deux propriétaires des véhicules ont porté plainte samedi à la gendarmerie d'Audierne.

Les patrouilles nocturnes, quel intérêt ?

Bien singulier climat quand même, en ce moment, à la pointe du Cap Sizun, où l'on injurie et jette des cailloux le jour, et l'on tend de dangereuses embuscades la nuit aux gendarmes. Mais non moins incroyable situation aussi où ceux-là mêmes qui sont chargés du maintien de l'ordre, les gendarmes, deviennent l'objet de plaintes pour exactions. Un jour, pour bris de vitres à l'aide d'une fronde depuis un camion, en passant en convoi à Esquibien ; deux jours après pour acharnement et dégradations sur véhicules !

Constatant que tout cela !

Théo LE DIORON



Une voiture qui garde les empreintes d'un violent accrochage avec les gendarmes mobiles

Ce qu'ils en pensent

LES ELUS DE LA MAJORITÉ :

« Il est temps que cela cesse »

QUIMPER. — Les élus des différentes formations de la majorité du Finistère expriment dans un communiqué, « leur tristesse devant la montée de la violence à Plogoff, il est temps que cela cesse ».

« Ils appellent toutes les personnes de bonne volonté à réfléchir sur les conséquences peut-être dramatiques de cette escalade. Les Bretons sont passionnément attachés à la démocratie et à la liberté garantie par la loi républicaine, des générations l'ont montrée en sacrifiant leur vie ».

« Aujourd'hui, une enquête d'utilité publique, imposée par la loi pour tout projet d'intérêt général, est engagée, c'est le Conseil d'Etat, instance parfaitement indépendante du pouvoir exécutif, qui jugera l'équilibre entre les intérêts particuliers légitimes et le bien commun ».

« C'est donc à la fois le respect de la loi et l'intérêt de la population qui commandent de répondre à l'enquête publique, ou les violences organisées, les harcèlements méthodiques, les techniques d'agression éprouvées (volonté de blesser gravement par des billes d'acier, des boules, des morceaux de fonte).

on pour objet très clair de provoquer une riposte des forces de l'ordre qui déclencherait alors une campagne politique nationale.

« Ces pratiques subversives bien connues de certains partis politiques rejoignent les méthodes d'intimidation, les menaces, les visites nocturnes aux personnes âgées, l'intoxication psychologique des jeunes, constatée à Plogoff ».

« Chacun retrouve là les procédés en usage dans les pays fascistes pour attaquer la démocratie en neutralisant par la peur une majorité silencieuse ».

« Les élus de la majorité, attachés à l'exercice de la liberté de chacun et au respect de la loi, condamnent les violences organisées dont ont été victimes les fonctionnaires de l'ordre en service commandés. Ces hommes sont des citoyens au service de l'Etat républicain, ils obéissent aux lois, les agressions délibérées contre eux constituent des délits de droit commun qu'aucune raison politique ne saurait justifier ».

« Il convient que la population du Cap et d'abord des élus surmontent leur légitime senti-

ment de crainte face aux pressions et aux menaces qu'ils subissent.

« Les hommes et les femmes de bonne volonté doivent isoler les provocateurs et montrer leur détermination tranquille d'exprimer librement leur opinion favorable ou défavorable à l'égard du projet électro-nucléaire ».

« Cette liberté d'action doit pouvoir se manifester pacifiquement dans un sens ou dans l'autre par des réunions, des défilés, des écrits, des déclarations aux autorités ».

« C'est la dignité des citoyens qui est en jeu, la Bretagne mérite mieux que le spectacle donné aujourd'hui par quelques dizaines de provocateurs à la France tout entière ».

Enfin, les élus de la majorité dénoncent la duplicité et les mensonges des partis socialistes et communistes et des syndicats à leur solde, qui, à Paris, sont favorables à l'énergie nucléaire et lui sont hostiles à Plogoff pour de basses raisons d'intérêt électoral ».

« La population du Cap dont on connaît le solide bon sens ne s'y trompera pas ».

C.F.D.T.-E.D.F. d'Audierne :

« Ne vous trompez pas de cible »

QUIMPER. — Dans la nuit de vendredi à samedi, les vitrines E.D.F. d'Audierne ont sauté. Réaction de la C.F.D.T. de l'E.D.F. : « Ne vous trompez pas de cible. Cette agression a poursuivi le syndicat, a profondément touché E.D.F. et les citoyens. Les gens vraiment pas en quoi ils peuvent être tenus pour responsables des décisions gouvernementales d'implantation de centrales nucléaires, eux dont l'avis n'est même pas pris en considération lorsqu'il s'agit de leurs propres conditions de travail ».

« La mission des travailleurs E.D.F. dans le Sud-Finistère et ceux d'Audierne en particulier, est d'assurer la permanence de

la distribution d'électricité, un service public auquel ils sont très attachés. Ils l'ont montré au cours des tempêtes qui se succèdent depuis le mois de décembre et qui ont nécessité une présence nuit et jour sur les réseaux, par tous les temps ».

« Ils le montrent aussi en luttant contre leur direction qui a décidé la suppression d'une équipe travaux à Quimper ».

« C'est pourquoi le syndicat C.F.D.T. du Sud-Finistère appelle les adversaires de la centrale nucléaire de Plogoff à faire preuve de sang-froid et à ne pas se tromper d'adversaire et de responsables ».

En bref

DANS LA NUIT DE VENDREDI A SAMEDI. — Les deux vitrines de la subdivision E.D.F. d'Audierne ont été endommagées par des jets de pavés. La mairie toute neuve d'Audierne a servi de support à des inscriptions au coaltar hostiles au nucléaire et aux forces de l'ordre.

LE BEAU TEMPS AIDANT, plusieurs dizaines de personnes se sont fixées comme but de promenade hier après-midi, Plogoff, sa bergerie... et son maire de Saint-Yves. Au pied du calvaire, deux panonceaux ont été plantés : sur l'un « camp retranché » ; sur l'autre, cette laconique observation : « Fermé le dimanche jusqu'à 22 h ».

Dans la peau d'un gendarme...

QUIMPER. — Dans la peau du gendarme, et qui plus est dans celle du gendarme départemental, peut être Capistes de naissance et d'histoire ; c'est sans aucun doute l'inconfort d'une situation qui mérite aussi qu'on s'y arrête.

« Les mobiles de la « mobile » ne sont pas nos mobiles », m'a dit l'un d'eux. Et il insistait sur l'obligation de réserve et d'anonymat que je ne devais à aucun prix trahir.

C'est à cette condition, à mots couverts, qu'il m'a donné son sentiment. « Nous, nous sommes à la fois dans la gendarmerie et dans la population, solidaires de l'une comme de l'autre. Ce qui se passe est pénible pour nous tous. C'est quand même triste de se taper dessus ».

« La loi est la même pour tous, notre fonction est de la faire respecter. C'est aussi de

garder notre sang-froid, pas facile quand des collègues reçoivent cailloux et billes d'acier... »

« Je sais aussi que dans la « mobile » les gendarmes vont là où on les envoie et s'en vont après. Ce n'est pas comme nous qui restons dans la population. Alors s'ils font un faux pas, il y a des suites et c'est nous qui les subissons. C'est un peu comme chez vous, quand des journalistes parisiens débarquent dans un coin et écrivent n'importe quoi, c'est sur vous que les gens crient après en parlant de presse pourrie et de journalistes menteurs... »

« Dans votre journal vous voulez tout dire. Je vous comprends mais dans un fait il y a un contexte que vous n'avez peut-être pas vécu, que vous ne connaissez pas et les gens peuvent interpréter le fait que vous rapportez dans un mau-

vais sens. Ce n'est pas toujours drôle pour nous d'être entre l'enclume et le marteau. Nous aussi nous avons une famille, des enfants. Nous sommes presque tous Bretons et beaucoup sont du Cap ».

« Alors quand vous faites un titre, est-ce que vous y pensez ? Je pense que tout ne devrait pas être écrit... »

« Vous parlez de démocratie, mais sans nous il n'y aurait pas de démocratie, ce serait l'anarchie ».

« C'est une misère, ce que l'on voit actuellement... »

Occupation pacifique de l'église Notre-Dame de Roscudon à Pont-Croix



Pour permettre la célébration d'un mariage, les occupants de l'église ont pris l'air... (Photo Noël GUIRIEC).

PLOGOFF. — Des militants anti-nucléaires ont procédé à l'occupation pacifique, samedi et dimanche, de l'église Notre-Dame de Roscudon, de Pont-Croix. « Ce mouvement était une protestation pacifique menée en réponse à l'occupation du séminaire et la provocation des forces policières dans le Cap », pouvait-on lire sur un panneau à l'entrée de l'église. Samedi après-midi, le mariage prévu s'est déroulé normalement ; dimanche, les offices n'ont pas été troublés non plus. Une trentaine de personnes ont ainsi passé la nuit de samedi à dimanche dans l'église de Pont-Croix, dans un sac de couchage.

Les nuisances de la base d'hélicoptères du séminaire évoquées au conseil municipal de Pont-Croix

PLOGOFF. — Est-ce parce qu'il a été question en séance des nuisances imposées en plein centre-ville par la base d'hélicoptères du petit séminaire ? Toujours est-il que plusieurs auditeurs, les correspondants de presse et des conseillers municipaux ont eu droit à un contrôle d'identité sur la place publique pour terminer la soirée du conseil municipal, samedi, à Pont-Croix.

La séance du conseil avait débuté à 21 h 10, dans une atmosphère, il faut bien le dire, tendue et lourde, en raison de la présence d'une trentaine d'auditeurs inhabituels, des anti-nucléaires, au fond de la salle. L'ordre du jour fut expédié en une heure à peine, dans le plus grand calme toutefois. En fin de séance, un conseiller, M. Goraguer, président de la foire-exposition, devait se lever et interpeller le maire « sur les nuisances imposées à la population de Pont-Croix par la présence en plein centre-ville d'une base d'hélicoptères et de la dizaine de décollages et d'atterrissages qu'elle supporte quotidiennement ».

M. Goraguer souhaitait faire adopter une motion par ses collègues pour qu'un terme soit mis à cette situation... Les seules réactions seront les applaudissements des auditeurs et les propos d'un adjoint, rappelant que le séminaire était réquisitionné par le préfet.

Cette occupation s'est déroulée avec l'accord du curé doyen, l'abbé Lannuzel, à qui les militants avaient demandé l'autorisation samedi matin : « Ils se sont présentés comme non-violents. Nous leur avons dit : « A vous de juger de l'opportunité de la chose, l'église n'étant pas notre propriété personnelle ; leur faisant remarquer toutefois que les lieux devaient être respectés et les cérémonies non troublées », nous a déclaré l'abbé Lannuzel, ajoutant à propos des événements de Plogoff : « Je suis contre toute violence de quelque côté qu'elle vienne ».

Fin du premier acte, début du second. La séance à peine levée, c'est un conseiller, M. de Courchelles, qui interpelle à nouveau le maire à propos cette fois de ses déclarations publiées dans « Ouest-France » du 8 février où M. Bonthonneau assurait que la présence des gendarmes mobiles dans la ville ne posait aucun problème aux habitants. Réaction vive de M. Bonthonneau qui demande à tout le monde de sortir, avant de se retirer dans son cabinet.

Une demi-heure après arrivait un peloton de gendarmes mobiles, officiers et commandant de la brigade locale en tête. « C'est le maire qui nous a demandé d'intervenir, le conseil municipal ne pouvant se dérouler normalement », sera-t-il expliqué lors des contrôles d'identité auxquels tous les présents ont été soumis. La séance du conseil était maintenant terminée depuis trois-quarts d'heure environ et l'hôtel de ville de Pont-Croix éteignait, lui, ses dernières lumières... Inattendu et surprenant...

UN ESCADRON DE GENDARMES MOBILES est arrivé en renfort hier. Il a été cantonné au Dourdy. Cela porte maintenant à huit escadrons (600 hommes) le nombre des forces de police déployées pour l'enquête d'utilité à Plogoff.

Flagrants délits :

- 45 jours de prison ferme pour jet de pierres sur les gendarmes
- 900 F d'amendes pour inscriptions sur la préfecture

Dans la nuit de vendredi à samedi, deux personnes ont été interpellées par des patrouilles de gendarmerie. Elles ont été présentées au tribunal de Quimper qui les a jugées en audience de flagrant délit.

Il s'agit de M. Eugène Coquet, marin de commerce, habitant à Plogoff, qui a été surpris lançant des pierres avec une fronde sur les gendarmes. Le tribunal l'a condamné à 45 jours de prison ferme. L'autre personne, M. Le Nair, a été interpellé à Quimper alors qu'il inscrivait des slogans sur les murs de la préfecture. Pour dégradation d'édifice public il a été condamné à 900 F d'amende.